

Bulletin de la Société
scientifique artistique de
Clamecy

Société scientifique et artistique de Clamecy. Auteur du texte.
Bulletin de la Société scientifique artistique de Clamecy. 1909.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

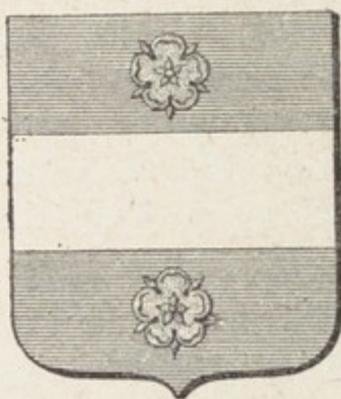
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

NOTICE GÉNÉALOGIQUE ⁽¹⁾
SUR
LA FAMILLE DE PILES
SEIGNEURS DE
CHAMPSIMON, CHIVRES, ROZIÈRES & COURTEILLES ⁽²⁾



ARMES : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de deux roses d'or, l'une en chef, l'autre en pointe.* ⁽³⁾

La famille de Piles ⁽⁴⁾ semble originaire du Nivernais et tirer son nom du hameau de Pille, dans la commune de Couloutre ⁽⁵⁾. On trouve, dès 1421, un PIERRE DE PILES, demeurant à Entrains, qui se porte caution à l'égard du comte de Nevers, en faveur de son gendre, Jean d'Avignon ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ Nous résumons ici la première partie d'un travail en préparation sur ROGER DE PILES, peintre et critique d'art (1635-1709). Nous nous bornons à citer en commençant, nos principales sources, sans y renvoyer à chaque article : a) anciens registres paroissiaux de l'église Saint-Martin de Clamecy (*archives municipales de Clamecy*) ; b) minutiers Delaveau et Robinet (*archives de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Clamecy*) ; c) ms frs 33074 de la Bibliothèque nationale (copies faites, en 1770, par dom Caffiaux, et plus spécialement l'analyse des titres de la famille de Chénory, conservés alors à Clamecy, chez M. Moreau de Charny). Nous remercions particulièrement de leur obligeance M. Cirodde, président, et M. Nolin, secrétaire de la Chambre des notaires ; M. Gadiou, professeur au collège de Clamecy ; M. Guignard et M. Minard, secrétaire et secrétaire-adjoint de la Mairie.

⁽²⁾ Ecart de la commune de Courcelles (Nièvre, arrondissement de Clamecy, canton de Varzy).

Mais la filiation suivie commence seulement à la fin du XV^e siècle avec :

I. JEAN DE PILES, qui épousa *Perette Vaillant*. Cette dame, veuve en premières noces, semble-t-il, d'un bourgeois de Saulieu, et mère d'un fils, Edmond, qui fut abbé de Clairvaux, de 1509 à 1552, apporta à son mari la terre de Champsimon, qui, désormais, appartient à la famille de Piles. Jean de Piles mourut vers 1507 ; sa femme lui survécut jusqu'en 1516. Ils eurent trois enfants.

a) *Pierre de Piles*, étudiant en théologie à Paris en 1491, chantre-chanoine de Clamecy, chanoine de Saint-Etienne d'Auxerre et trésorier de Varzy, avait reçu de sa mère la terre de Champsimon. Il mourut le 5 janvier 1535, ayant, par ses actes testamentaires des 10 mai 1519, 2 mars 1531 et 31 décembre 1534, fait d'importantes fondations religieuses, surtout en faveur de l'église de Clamecy (7). Sa pierre tumulaire, jadis dans la chapelle Saint-Alexandre de la cathédrale d'Auxerre, existe encore, près de la porte d'entrée de cette église (8).

b) *Jean de Piles*, qui suit.

c) *Marie de Piles*.

II. JEAN DE PILES s'était vraisemblablement fixé à Saulieu, par suite sans doute d'importants intérêts matériels, venant du chef de sa mère. Il mourut avant 1535, laissant :

a) *Jacques de Piles*, qui suit.

b) *Gérard de Piles*, que l'on trouve comme chanoine de

(3) Ces armes diffèrent de celles attribuées à la famille de Piles par M. de Soultrait : *de gueules à trois flèches d'argent posées en bande* (*Armorial historique et archéologique du Nivernais*, Nevers, 1879, 2 vol. in-4°, t. II, p. 135 et planche XXIII). Ce sont celles qui figurent sur la tombe de Pierre de Piles († 1535), à la cathédrale d'Auxerre, et qui sont décrites par Adrien de Piles dans son *Mémoire en maintenue de noblesse* (*Bibl. nat.*, nouveau d'Hozier, vol. 266, dos. 6095). Elles existent également dans l'église de Treigny (Yonne, canton de Saint-Sauveur), dont un membre de la famille de Piles fut curé, et dans l'église de Courcelles, qui eut pour pasteur, à la fin du XVI^e siècle, Jean-Françisque de Piles, dont la filiation est incertaine.

(4) Le nom s'orthographe indistinctement Piles ou Pilles.

(5) *Pilles* en 1575. Couloutre (Nièvre, arrondissement de Cosne, canton de Donzy).

(6) Abbé de Marolles, *Inventaire des Titres de Nevers*, col. 252.

(7) Son arrière-neveu, Adrien de Piles, augmenta cette fondation en 1635, pour la célébration d'un salut annuel, la veille de l'Annonciation ; il assigna 45 livres de rente à la fabrique, qui devait fournir treize cierges de 2 l. 1/2, placés quatre au chœur, deux à l'autel Notre-Dame, un à l'autel Saint-Roch, un à l'autel Sainte-Barbe, trois aux chandeliers de la nef, deux à l'œuvre.

(8) Cette tombe a été décrite par M. Maurice Prou dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1891, p. 252 et sq.

Saint-Martin de Clamecy en 1540 (9), qui, en 1543, transigea avec l'abbaye de Roches, au sujet des dîmes de Treigny (10), et qui vivait encore en 1560 (11).

c) *Pierre de Piles*, chanoine d'Auxerre et de Saulieu en 1535, qui fut arbitre, le 25 avril 1540, dans un compromis entre le seigneur de Thury et le curé de Druyes (12), et qui figure, en 1543, comme chanoine de Saint-Andoche de Saulieu, dans le rôle des habitants de l'Auxois (13).

III. JACQUES DE PILES, qualifié de bourgeois de Saulieu, épousa, avant 1542, *Barbe Odebert*, d'une importante famille avallonnaise. Il avait hérité de la terre de Champ-simon, appartenant à son oncle Pierre de Piles, et il avait dans le Nivernais une résidence assez importante pour qu'il fût en 1545, 1546 et 1561 (14), échevin de Clamecy. Il fit, en février 1575, d'accord avec sa femme, partage de ses biens immobiliers, sis à Champ-simon, Saulieu et Vic-sous-Thil, et de ses biens mobiliers (15).

De son mariage avec Barbe Odebert, il avait eu cinq enfants :

a) *Jean de Piles*, né à Saulieu, joua un rôle important dans l'histoire religieuse de la fin du XVI^e siècle. Entré dans les ordres et cleric du diocèse d'Autun, il était en 1575, secrétaire du roi Henri III ; pourvu du bénéfice de Perthes au diocèse de Reims, doyen de la collégiale de Carenac au diocèse de Cahors, prieur commendataire de Lurcy-le-Bourg, au diocèse de Nevers, il devint, le 15 décembre 1575, chanoine de Notre-Dame de Paris (16) ; prévot de la cathédrale de Reims, aumônier de Henri III et de la reine Louise de Vaudemont, il fut, par bulles de Grégoire XIII, en date du 30 décembre 1579, promu abbé d'Orbais (17) ; partisan tout dévoué de la maison de Guise, il fut secrétaire de Charles, cardinal de Lorraine, et de Louis, cardinal de Guise, tous deux archevêques de Reims. Confident de Louis de Gonzague, duc de Nevers, avec qui il entretint une correspondance

(9) Cf. *Obituaire de l'église collégiale de Saint-Martin de Clamecy*, dans *Recueil des Historiens de France. Obituaires. Province de Sens, t. III. Diocèses d'Orléans, d'Auxerre et de Nevers*, par Alexandre Vidier et Léon Mirot, p. 411 E.

(10) *Arch. dép. de la Nièvre*, série H, fonds des Roches [communication de M. de Guerchy].

(11) *Arch. départ. de l'Yonne*, E 489 [communication de M. Porée].

(12) *Arch. dép. de l'Yonne*, E, 381 [Ibid.].

(13) *Arch. dép. de la Côte-d'Or*, B, 11519, f^o 185.

(14) *Arch. municip. de Clamecy, ancien registre de l'Hôtel-de-Ville*.

(15) *Arch. départ. de la Côte-d'Or*. Peincedé, t. XXVIII, p. 406 [communication de M. Claudon].

(16) *Arch. nat.*, LL 292, f^o 129 v^o.

(17) *Gallia christiana*, t. IX, col. 426.

importante, il fut envoyé à Rome en 1589, comme émissaire de la Ligue. Après l'assassinat du duc et du cardinal de Guise à Blois, le 24 décembre 1588, Jean de Piles fut chargé d'obtenir de la cour pontificale l'excommunication de leur meurtrier. Lors des Etats de la Ligue, en 1593, il fut député du clergé de Paris et de celui du diocèse d'Auxerre. Secrétaire de son ordre, il soutint les prétentions au trône de France d'un prince espagnol. Après l'abjuration de Henri IV, il fut chargé par le duc de Mayenne de contrebalancer à Rome l'influence du duc de Nevers, rallié à Henri IV, et d'empêcher la reconnaissance de ce dernier prince comme roi de France ; il échoua dans sa mission. Revenu en France, après un séjour assez long à Rome, il mourut en septembre 1607, et fut inhumé dans l'église Notre-Dame de Paris. Bien qu'éloigné du Nivernais par ses fonctions et ses charges, il contribua cependant, avec son frère Jacques, à y accroître considérablement les domaines de sa famille.

b) *Jacques de Piles*, qui suit.

c) *Sire de Piles* épousa *Claude Collin*, praticien à Saulieu ; peut-être était-elle déjà veuve de Jacques Crassart, dont elle aurait eu des enfants (18). Elle mourut, ainsi que *Claude Collin*, avant 1599, laissant de ce mariage une fille *Barbe Collin*, qui épousa à Clamecy, le 26 janvier 1599, *Pierre Véziniér*, fils de Jean, tanneur, et de Marie Turrin, d'où un fils *Jean*, baptisé le 1^{er} décembre 1602.

d) *Claudine de Piles*, morte avant 1575, avait épousé François Larmier, dont elle eut un fils Denis (19).

e) *Chrétienne de Piles*, qui vivait encore en 1605, épousa en premières noces *Guillaume de Marande*, d'une notable famille clamecycoise, dont elle eut trois enfants, *Jacques*, *Guillaume* et *Barbe*. Cette dernière épousa, le 30 mai 1590, *Philippe Grasset*, fils de Jean, lieutenant de la judicature de Clamecy, et de Marie Duchesne, dont elle eut *Louise*, *Jacques*, *Anne*, *Laurence Grasset* ; veuve en 1605, *Barbe de Marande* se remaria avec *Louis Cloiseau*, dont un fils, *Louis*, baptisé le 29 août 1606. *Chrétienne de Piles*, veuve de *Guillaume de Marande*, épousa en secondes noces *Jacques Fourdan*.

IV. JACQUES DE PILES, seigneur de Champsimon, Chivres, Rozières et Courteilles, naquit à Saulieu, vers 1542 ; assesseur à Avallon, il fut échevin de cette ville en 1572 (20) ; en 1568 ou 1569, il épousa *Claude* ou *Claudine Pio-*

(18) Arch. départ. de la Côte-d'Or, Peincédé, t. XXVIII, fol. 592.

(19) Ibid., fol. 406.

(20) Invent. sommaire des arch. municip. d'Avallon, p. 16.

chot, fille de Martin Piochot, bourgeois de Clamecy, et de Maxime Molet. Il se fixa à Champsimon, où il semble avoir eu sa résidence habituelle, et devint avant 1589, grâce à l'appui de son frère et au crédit dont sa famille jouissait dans le Nivernais, président de l'élection de Clamecy, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1602. Tandis que son frère était un des chefs de la Ligue, Jacques de Piles paraît s'être de bonne heure rallié, à la suite du duc de Nevers, à la fortune de Henri IV. Il s'employa, en 1590-1591, à la pacification du Nivernais et contribua à la reprise de Saint-Pierre-du-Mont par l'armée royale. Aussi fut-il récompensé de sa fidélité ; il devint porte-gaban de la grande écurie du roi et obtint des lettres de noblesse, qui lui furent accordées à Montceaux, en septembre 1596 (21).

Jacques de Piles contribua beaucoup avec son frère Jean, abbé d'Orbais, à accroître la fortune territoriale de sa famille. Autour de la terre de Champsimon, qui relevait de Saint-Pierre-du-Mont, il acquit plusieurs seigneuries importantes, celle de Rozières, relevant également de Saint-Pierre-du-Mont, et sur laquelle, le 30 mai 1598, la duchesse de Nevers lui abandonna ses droits de haute, moyenne et basse justice ; celle de Courteilles, relevant de Corvol-l'Orgueilleux, et surtout celle de Chivres, relevant de la baronnie de Toucy. Cette dernière seigneurie avait été vendue en 1599 par Jean de Chabannes, comte de Dammartin, à Jean Baillet, évêque d'Auxerre, moyennant une somme de 600 livres tournois (22) ; en 1502, Jean Baillet la céda au chapitre d'Auxerre, qui, le 31 mars 1588, l'aliéna à Jean de Piles, abbé d'Orbais, et à Jacques de Piles, son frère, au prix de 7.000 livres et moyennant une rente annuelle de 10 livres (23). En outre, Jacques de Piles avait acquis des domaines au finage de Latrau et de Villaines et possédait, tant de son chef que du chef de sa femme, des immeubles et des rentes à Clamecy.

Jacques de Piles mourut en juillet 1607 ; Claude Piochot lui survécut jusqu'en 1617. Ils eurent cinq enfants :

a) *Reine de Piles*, née vers 1579, épousa après 1595, *Pierre Camelin*, originaire d'Etai, assesseur en l'élection de Clamecy. Elle mourut avant le 4 août 1617, laissant cinq enfants : 1) *Jean-Jacques Camelin*, baptisé à Clamecy, le

(21) Ces lettres d'anoblissement n'ont pu être retrouvées. Il en subsiste une mention dans les extraits de dom Caffiaux. D'autre part, les commissaires qui, en 1668, revisèrent les titres de noblesse, reconnurent le bien fondé des requêtes présentées par Adrien de Piles (*Bib. nat.*, nouveau d'Hozier, vol. 266, dos. 6095).

(22) Comte H. de Chabannes, *Histoire de la Maison de Chabannes*, preuves, t. II, n° 336, p. 642 à 644.

(23) *Arch. départ. de l'Yonne*, G. 1619.

9 décembre 1602, qui épousa, en premières noces, *Perette de Lucenay* (d'où *Pierre*, né en janvier 1625 ; *Jean-Jacques*, baptisé le 14 août 1633 ; *Anne*, *Claude*, *Marie*), et en secondes noces, *Gabrielle Dupin* (d'où une fille *Eugénie*) ; 2) *Barbe Camelin*, qui épousa, antérieurement au 22 décembre 1626, *Lancelot Symon*, lieutenant de la châellenie de Billy ; 3) *Edmée Camelin*, baptisée le 4 mai 1612, qui épousa, le 24 juillet 1644, François Vézinier ; 4) *Pierre Camelin*, baptisé le 5 avril 1614, qui succéda à son père comme assesseur en la châellenie ; 5) *Reine Camelin*, qui épousa, le 4 novembre 1635, *Pierre Grasset*.

b) *Edmée de Piles*, née vers 1582, épousa, avant le mois de mai 1612, *Jean Lasne*, seigneur de Ville, lieutenant particulier d'abord du bailliage de Donzy, puis en l'élection de Gien.

c) *Jean-Jacques*, tige des seigneurs de Champsimon, Chivres et Rozières.

d) *Valentine de Piles*, née vers 1592, épousa avant le 4 août 1617 *André Dupin*, receveur des tailles à Clamecy. Elle mourut ainsi que son mari avant le 8 avril 1652. Elle laissa deux fils et une fille : *André Dupin*, curé de Saint-Bonnot-les-Forges ; *Jean-Jacques Dupin*, avocat à Clamecy, puis bailli de Varzy, né vers 1630, mort le 21 septembre 1726, à 94 ans, qui épousa, le 8 avril 1652, *Marguerite Brenot*, fille de Jean, notaire à Varzy, et de Marie Durand ; *Françoise*, mariée avant 1642 à *Charles Delynon*, avocat, d'où une fille *Claude*, baptisée le 3 juillet 1642. Jean-Jacques Dupin et Marguerite Brenot eurent huit enfants, parmi lesquels *Jean-Jacques Dupin*, bailli de Champlemy, né vers 1667, mort le 9 août 1701, qui épousa le 28 avril 1692 *Marie Lemoisne*. De ce mariage issurent sept enfants, dont *Pierre Dupin*, né le 8 juillet 1695, qui épousa *Marguerite Devisant*. Pierre eut trois fils : *André Dupin*, *Pierre-François Dupin de Villeneuve*, *Charles Dupin de Charmoy*. L'aîné, André, né le 19 mars 1725, docteur en médecine, maire de Clamecy, épousa, le 23 juillet 1754, *Jeanne Berryat* ; il mourut le 14 avril 1793 ; son fils aîné, *Charles-André*, né le 21 juin 1758, mort le 21 novembre 1843, fut procureur au grenier-à-sel, puis sous-préfet et procureur du roi à Clamecy. Il épousa sa cousine *Catherine-Agnès Dupin* et fut le père de *André-Marie-Jean-Jacques*, de *Charles* et de *Philippe Dupin* (24).

e) *Adrien de Piles*, tige des seigneurs de Courteilles.

(24) Arch. mun. de Varzy [Ibid.].

BRANCHE DE *CHAMPSIMON, CHIVRES et ROZIÈRES*

V. JEAN-JACQUES DE PILES, seigneur de ChampSimon, Chivres et Rozières, naquit vers 1588-1589. Il étudia successivement à Bourges et à Paris, obtint, en 1608, des lettres de bénéfice d'âge pour l'administration de ses biens, fit partage de l'héritage de son père en 1609, avec sa mère et avec ses frères et sœurs, et, en 1610, fut mis en possession de la terre de Chivres par sa mère, à qui le partage l'avait attribuée. Il fit, comme seigneur de Chivres, hommage, le 10 septembre 1610, à Aimard de Prye, baron de Toucy. Il épousa, le 30 octobre 1613, *Marie Rapine de Sainte-Marie*, fille de Guillaume, conseiller du duc de Nevers, président de la Chambre des comptes, assesseur au bailliage de Nivernais, et de feu Odette Perrin. Jean-Jacques de Piles devint second, puis premier président de la Chambre des comptes de Nevers. En 1617, il céda, par échange, la terre de Courteilles à son frère Adrien. Il mourut entre 1623 et 1628. Sa veuve se remaria avec Georges Bellengier, seigneur de Villette, conseiller du roi, élu en l'élection de Nevers. Jean-Jacques de Piles eut cinq enfants :

a) *François de Piles*, baptisé en l'église Saint-Martin de Nevers, le 4 octobre 1615, mort jeune.

b) *Claude de Piles*, baptisé à Saint-Pierre de Nevers, le 13 mars 1617, mort jeune.

c) *Jacques de Piles*, baptisé dans la même paroisse, le 6 novembre 1619, mort jeune.

d) *Marie*, qui suit.

e) *Guillaume de Piles*, dont la date de naissance est inconnue ; il survécut à son père, mais mourut avant 1637.

VI. MARIE DE PILES, dame de ChampSimon, Chivres, Rozières et Chaumont, fut baptisée le 5 mars 1623, à Saint-Pierre de Nevers ; elle eut pour parrain Jean Bergeron, recteur du domaine de Nevers, et pour marraine demoiselle Rapine, femme de Florimond Rapine, procureur général du duc de Nevers. Placée après la mort de son père sous la tutelle de Georges Bellengier, elle épousa le 22 juin 1637 *François de Chénory*, fils de feu Jean et de Françoise Guillet. Le mariage fut célébré à Courcelles ; Marie de Piles fut assistée de Georges Bellengier, son beau-père, et d'Adrien de Piles, son oncle ; François de Chénory, de Jacques Givrais, bailli de Saint-Pierre-du-Mont, et François de Joumart de Soufferte, baron de Saint-Pierre-du-Mont. Le duc de Bellegarde, alors exilé à Entrains ; son neveu, Jean-Antoine de Pardailhan, marquis de Montespan, lieutenant général du Languedoc ; François de Blanchefort, ba-

ron d'Asnois ; Jean de la Madeleine, comte de Ragny ; Camille de Savary, comte de Brèves, assistaient à la cérémonie. Marie de Piles mourut en janvier 1688, et fut inhumée en l'église de Courcelles. « ... Ce 15 janvier 1688, a été inhumée en la cave de MM. de Piles, située sous leur chapelle, demoiselle Marie de Piles, âgée de 65 ans environ, veuve de François de Chénory, écuyer, seigneur de Champ-simon, Chivres et Rozières » (25).

François de Chénory, qui portait *d'azur à deux chevrons d'or*, était né dans le Blaisois, vers 1605. Il servait dans l'armée royale ; cheveu-léger de la grande écurie du roi, il avait pris part à l'expédition de la Valteline sous les ordres du duc de Rohan (1636-1637) ; puis, sous les ordres du duc d'Halluyn, futur maréchal de Schomberg, du duc de la Meilleraye, du maréchal de Gassion, du duc d'Elbœuf, il fut présent au combat de Leucate, aux sièges de Perpignan, d'Aire, de Bapaume et d'Arras ; blessé grièvement à Rocroy, il reçut, le 10 juillet 1645, pour prix de ses services, des lettres de noblesse (26), dont ses enfants obtinrent maintenue, après l'édit de révocation de 1664. Il mourut avant 1668, laissant six enfants :

a) *Roger de Chénory*, qui suit.

b) *François de Chénory*, écuyer, seigneur de Chaumont, fut baptisé le 19 octobre 1643, en l'église Saint-Nicolas de Courcelles. Il servait, en 1667, au royal-cavalerie, et en 1689 faisait partie des deux cents cheveu-légers de la garde du roi. Il mourut, semble-t-il, sans postérité.

c) *Claude de Chénory*, seigneur de Chivres, cornette au régiment de cavalerie légère en 1684, lieutenant au régiment de Mortemart en 1688, puis à celui de Cayeu-cavalerie en 1690, fut retraité le 22 novembre 1702, comme capitaine de cavalerie au régiment de la Ferronnais. Il épousa, le 7 janvier 1699, à Cuncy-les-Varzy, *Michelle Cécile de Chéry*, veuve de Jean-François de la Ferté-Meung, chevalier, seigneur de Villiers-le-Sec, Fouronnes, etc. (27) De ce mariage, naquit une fille Marie-Cécile, qui suit.

d) *Anne de Chénory*.

e) *Louise de Chénory*.

f) *Marie de Chénory*.

VII. ROGER DE CHÉNORY, écuyer, seigneur de Champ-simon, fut baptisé, le 25 octobre 1640, à Saint-Nicolas de

(25) Arch. du Greffe du Tribunal civil de Clamecy, Reg. paroissiaux de Courcelles [communication de M. de Flamare].

(26) Arch. nat., Z^a 149, f^o 113.

(27) Arch. mun. de Cuncy-lès-Varzy, Reg. paroissiaux [communication de M. de Flamare].

Courcelles ; il eut pour parrain Roger de Saint-Larry, duc de Bellegarde, et pour marraine sa grand'mère, Marie Rapine. Cheval-léger de la grande écurie du roi, il quitta, semble-t-il, de bonne heure le service ; compris, en 1692, au nombre des gentilshommes du Nivernais, il mourut après 1699.

VIII. MARIE-CÉCILE DE CHÉNORY, fille de Claude de Chénory et de Michelle-Cécile de Chéry, hérita des terres de Champsimon, Chivres et Rozières. Elle épousa, antérieurement au 25 juin 1718 (28), *François Moreau de Charny*, écuyer, porte-manteau du roi, habitant Clamecy, à qui elle apporta les terres de Champsimon, Chivres et Rozières. Elle mourut avant 1741. François Moreau de Charny lui survécut et mourut à Clamecy, le 16 avril 1771, âgé de 79 ans. De leur mariage naquit une fille :

IX. MARIE-CÉCILE MOREAU DE CHARNY, née en 1720, épousa, le 8 février 1741, *Jacques-Camille-Gabriel-Joseph-Henri Fournier*, âgé de 23 ans, fils de Guillaume-Joseph Fournier, chevalier, baron de Quincy, Villiers-sur-Yonne, Chevroches, Armes, Sur-Yonne, vicomte de Clamecy, et de feu Gabrielle-Elisabeth de Savary de Brèves. Marie-Cécile mourut avant le 2 février 1762, date du décès de son mari. Elle laissait trois enfants :

a) *François-Jacques-Henri Fournier de Chauvigny*, chevalier, marquis de Quincy, seigneur de Villiers-sur-Yonne, Bois-Valleraud, vicomte de Clamecy, capitaine au régiment du roi, colonel d'infanterie, mort le 6 avril 1770, à Clamecy, et inhumé à Quincy.

b) *Elisabeth-Cécile Fournier de Quincy*, née en 1745, morte le 1^{er} janvier 1775, à l'âge de 30 ans, veuve de *Hugues-Michel de Charry*, vicomte de Beuvron.

c) et

X. MARIE-HENRIETTE FOURNIER DE QUINCY, née à Cuncy, le 19 janvier 1746. Elle épousa, à Arthel, le 26 janvier 1766, *Claude-François*, chevalier, marquis de Chabannes de Vergers, seigneur de Rosemont, Luthenay, Vesvre et Creux, fils de Paul, marquis de Chabannes, et de Marie-Madeleine Sallonier. Claude-François de Chabannes, page de la grande écurie en avril 1737, lieutenant au régiment Reine-Dragons le 1^{er} avril 1740, cornette le 50 juillet 1742, servit dans les campagnes de Westphalie (1740), de Bohême et Bavière (1742), d'Italie (1744), du Rhin

(28) *Arch. départ. de l'Yonne*, G. 1916. Le 25 juin 1718, François Moreau de Charny passait reconnaissance, au nom de Marie-Cécile de Chénory, sa femme, de 10 s. t. de rente en faveur du chapitre d'Auxerre.

Autun
en 1543

Jean
chanoine de N.D de Paris,
abbé d'Orléans, + sept. 160

Chrétienne, + après 1605
ép. { 1° Guillaume de Marande
2° Jacques Jourdan

Jacques 1) Guillaume 1) Barbe
ép. { 1° Philippe Grasset
2° Louis Cloiseau

1) Jacques 1) Anne 1) Laurence 2) Louis
né août 1606

Reina, née vers 1579
ép. après 1595 - Pierre Ca

(Branche de Courteilles)

ADRIEN

baptisé le 21 avril 1594 + le 15 février 1668
receveur des tailles de Clamecy
contrôleur du grenier à sel

ép. { 1° Barbe Grasset, le 26 décembre 1614
2° Marguerite de la Faye, le 10 mars 1651

Jean-Jacques Barbe
né en dec. 1602 ép. Lancelot-S.
{ 1° Perette de Lucenay
2° Gabrielle Dupin

1) Pierre 1) Jean-Jacques 1) A
janv. 1625 août 1633

François
1615

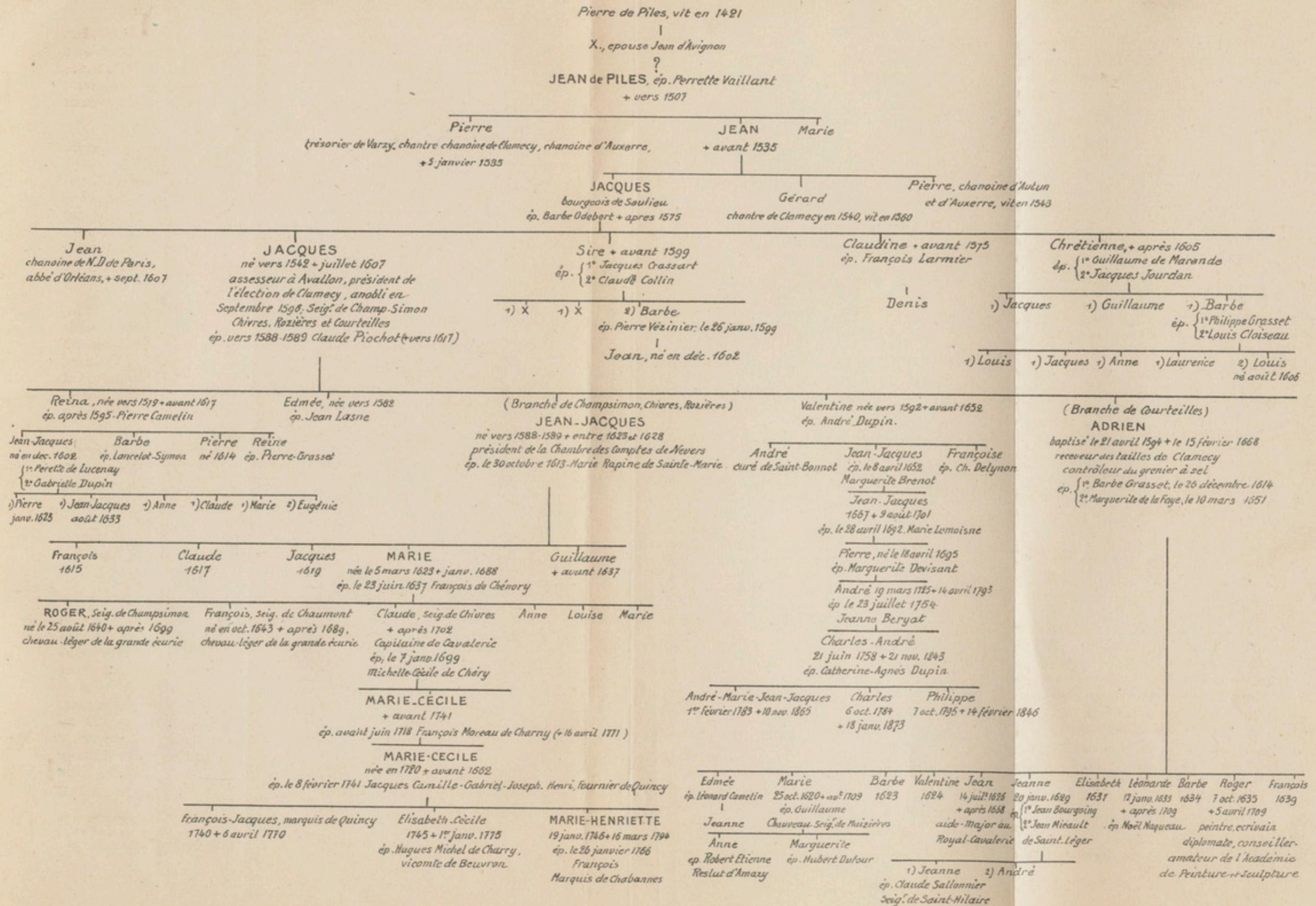
ROGER, Seig. de Champ
né le 25 août 1640 + après 16
cheval-léger de la grande é

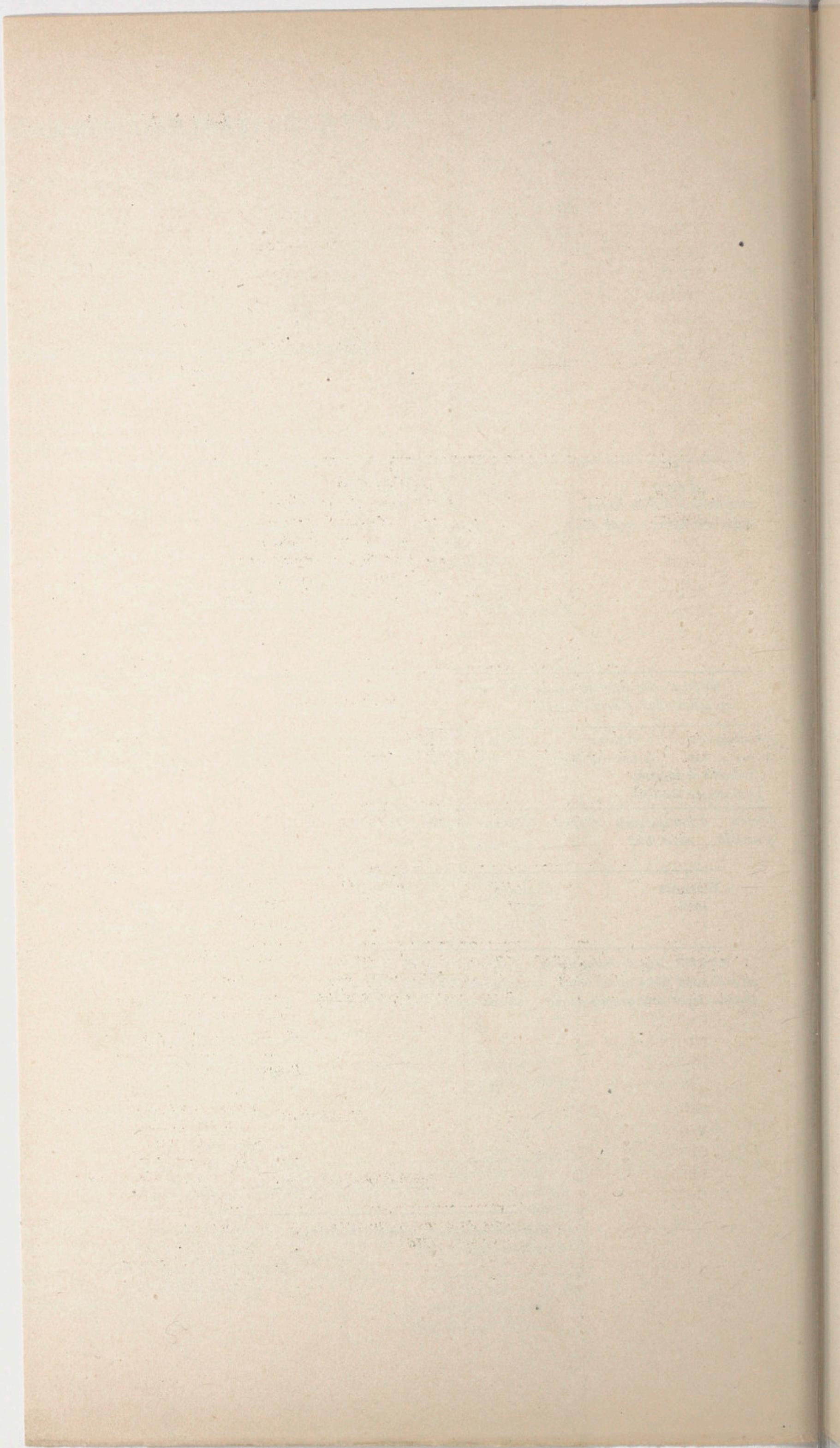
1846

Jeanne Elisabeth Léonarde Barbe Roger François
20 janv. 1629 1631 12 janv. 1633 1634 7 oct. 1635 1639
ép. { 1° Jean Bourgoing + après 1709 + 5 avril 1709
2° Jean Miéault ép Noël Naudeau peintre, écrivain
de Saint-Léger diplomate, conseiller-
amateur de l'Académie
de Peinture + Sculpture

dré

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE DE PILES





(1745) ; capitaine au régiment de Lameth-cavalerie le 8 mars 1746, réformé le 28 mars 1746, et replacé dans son grade le 30 décembre 1757, il fit la campagne d'Allemagne en 1757 ; fait prisonnier à Holtshausen le 12 juillet 1759, il quitta le service le 30 janvier 1760, avec une pension de 1.000 livres. Il habita le reste de sa vie à Clamecy et à Quincy, et mourut en 1786. Quant à la marquise de Chabannes, elle périt sur l'échafaud, avec les autres victimes clamecycoises de la Terreur, le 15 mars 1794. Par suite de la mort de son frère et de sa sœur, elle s'était trouvée l'unique héritière des seigneuries de Quincy et Villiers-sur-Yonne, du chef de son père ; de celles de Chivres, Champsimon et Rozières, du chef de sa mère. Le 24 février 1782, Claude-François de Chabannes passa reconnaissance de 10 s. t. de rente en faveur du chapitre d'Auxerre, pour la seigneurie de Chivres. Cette terre rentrait ainsi dans la maison de Chabannes, dont elle était sortie deux siècles plus tôt.

*
*
*

BRANCHE DE *COURTEILLES*

ADRIEN DE PILES, fils de Jacques et de Claudine Piochot, fut baptisé le 21 avril 1594, en l'église Saint-Nicolas de Courcelles. Il fit, en 1609, partage de la succession de son père avec sa mère et ses frères et sœurs, et en 1617, il procéda, avec Jean-Jacques de Piles, son frère, à un échange de biens par lequel il acquit la seigneurie de Courteilles, dont il porta désormais le nom. Le 26 décembre 1614, il épousa *Barbe Grasset*, fille de Jean Grasset, lieutenant en la châtellenie de Clamecy, et de Marie Goureau. Elle mourut avant 1650, et le 10 mars 1651, Adrien de Piles épousa en secondes noces, à La Charité, *Marguerite de la Faye*. Il occupait tant de son propre chef que de celui de sa belle famille une situation importante. Il fut l'un des principaux habitants de Clamecy qui furent taxés d'une forte rançon lorsque, le 10 mars 1617, le maréchal de Montigny et les seigneurs de Richelieu et de Ragny vinrent reprendre, au nom du roi, la ville occupée depuis le 3 janvier précédent par le prince de Thymerais, au nom des seigneurs révoltés (29). De 1623 à 1626, on le trouve comme procureur et receveur des tailles à Clamecy ; cette gestion ne fut pas, semble-t-il, des plus heureuses ; en 1630, il était encore redevable de 1200 livres à la ville et ne se hâtait nullement de

(29) Sonnié-Moret, *Ephémérides Clamecycoises*, p. 5 et 109.